

Forêts

DE CHEZ NOUS

PRODUCTION
**UNE SÉLECTION MINUTIEUSE
POUR UNE ÉRABLIÈRE EN SANTÉ**

LE POTENTIEL ACÉRICOLE DE L'ÉRABLE ROUGE



PORTES OUVERTES 2025

AU CENTRE DES LOISIRS DE ST-LUDGER
134, Rue Dallaire, Saint-Ludger (Québec)

16-17 MAI 2025 DE 9 H À 17 H

**L'événement à ne pas
manquer – Où les bonnes
affaires coulent à flots !**

Ne manquez pas l'opportunité de découvrir nos dernières innovations, d'échanger avec des experts du domaine, d'assister à des conférences et de rencontrer des exposants, le tout en profitant d'un dîner offert par Lapierre.

PROMOTIONS EXCLUSIVES

**BÉNÉFICIEZ DE NOS OFFRES
DE FINANCEMENT IMBATTABLES.**

10 % DE RABAIS SUR LES ACHATS*
ou **0 %** POUR 24 MOIS*
ou **1,99 %** POUR 60 MOIS*

*Un rabais de 10 % sur le prix de détail s'applique à tous les articles vendus par Lapierre, à l'exception des réservoirs, silos, réservoirs de transports, bouteilles, barils et tuyau DR17. Non applicable sur les commandes non standard. Acompte de 20 % à la commande sur certains équipements selon la politique de l'entreprise, aucun acompte nécessaire dans le cas d'un plan de financement. L'offre est valide du 13 avril 2025 au 30 juin 2025. Les offres ne peuvent pas être combinées. Commande livrable après le 1^{er} mai et avant le 31 octobre 2025. Valide chez les marchands participants. Consultez votre représentant Lapierre pour plus de détails. **Financement sujet à l'approbation de crédit, d'autres termes sont possibles selon vos besoins.



LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE

99, rue de l'Escale
Saint-Ludger (Québec) G0M 1W0

819 548-5454 | www.elapierre.com

228030

ÉDITEUR

La Terre de chez nous
L'Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien, bur. 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
450 679-8483
magazines@laterre.ca
www.laterre.ca

DIRECTEUR

Charles Couture

COMITÉ DIRECTEUR

Gaétan Boudreault (FPFQ)
Luc Goulet (PPAQ)
Vincent Miville (FPFQ)
Joël Vaudeville (PPAQ)

RÉDACTRICE EN CHEF

Ariane Desrochers

**RESPONSABLES DES CAHIERS
SPÉCIAUX**

Anne Felteau
Guillaume Cloutier

JOURNALISTE

Marie-France Létourneau

COLLABORATEURS

Camille Bonhomme
Audrey-Kim Poulin
Joël Vaudeville
Cassie Vidal
Guillaume Moreau
François Guillemette
Steve Bédard

CONCEPTION GRAPHIQUE

La Terre de chez nous
Judith Boivin-Robert

DIRECTRICE DE PRODUCTION

Brigit Bujnowski

INFOGRAPHIE

Geneviève Gay, Dana Labonté,
Nancy Litjens, Stéphanie Tétreault

PUBLICITÉ

pub@laterre.ca

DIRECTEUR DES VENTES

Marc Mancini, poste 7262

AGENTES À LA PUBLICITÉ

Marie-Claude Bernard, poste 7712
Marie-Josée Farrese, poste 7398
Sans frais : 1 877 237-9826

TIRAGE ET ABONNEMENTS

1 877 679-7809

IMPRESSION

Imprimerie FL Web

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1180-4270

PHOTO PAGE COUVERTURE

Gracieuseté de François Guillemette

PROCHAINE PARUTION

27 août 2025

DATE DE RÉSERVATION PUBLICITAIRE

30 juillet 2025

MATÉRIEL PUBLICITAIRE

6 août 2025

Ce magazine est publié quatre fois par année.
Dans la présente publication, le générique
masculin est employé sans discrimination et
uniquement dans le but d'alléger le texte.

MAI 2025



Producteurs
et productrices
acéricoles du Québec



Fédération des
producteurs
forestiers
du Québec

Forêts
DE CHEZ NOUS

SOMMAIRE

ÉDITORIAUX

- 4 RÉGIME FORESTIER : QUEL AVENIR
POUR LES FORÊTS PRIVÉES?
- 6 UN PLAN CONJOINT QUI FAIT
LA RENOMMÉE DE LA FILIÈRE ACÉRICOLE

ACTUALITÉS

- 8 INVITATION AU CONGRÈS DE LA FPFQ /
SONDAGE AUPRÈS DES PRODUCTEURS
FORESTIERS / FORMATION EN LIGNE :
FORÊT, CARBONE ET COMPENSATION /
GUERRE COMMERCIALE
- 11 35^e ANNIVERSAIRE DU PLAN CONJOINT

REVENUS

- 12 BILAN 2024 DE LA MISE EN MARCHÉ
DU BOIS DE LA FORÊT PRIVÉE
- 22 LA CRISE, UNE OCCASION À SAISIR

PRODUCTION

- 18 CHOIX DES ARBRES POUR AMÉLIORER
LA VIGUEUR ET LA QUALITÉ
D'UNE ÉRABLIÈRE



PRODUCTION

L'ÉRABLE ROUGE, UN ARBRE SOUS-ESTIMÉ

Souvent considéré comme le roi des érablières, l'érable à sucre n'est pas le seul à contribuer à la production de sirop. L'érable rouge présente lui aussi plusieurs caractéristiques intéressantes. Quelle est sa réelle valeur pour les acériculteurs? Quels avantages et défis présente-t-il? Regard sur une essence parfois sous-estimée, mais loin d'être négligeable.

À lire en page 14

RÉGIME FORESTIER : QUEL AVENIR POUR LES FORÊTS PRIVÉES?

Se projeter dans l'avenir est familier pour nous, les forestiers. J'aime me rappeler que les arbres que j'ai plantés sont davantage un legs aux générations futures qu'une action entreprise pour en profiter de mon vivant. Cet avenir est préparé minutieusement, comme en témoignent mes plans d'aménagement forestier et les réflexions perpétuelles qui m'habitent à propos de mes lots à bois.

Pourtant, il s'avère difficile pour moi de prédire si l'avenir des forêts privées sera radieux... ou obscur. Nous avons bien tenté de définir un futur idéal dans le cadre des Tables de réflexion sur l'avenir de la forêt, mais avons-nous vraiment été entendus?

Laissez-moi un instant voler la boule de cristal et rêver d'une utopie forestière basée sur le principe de résidualité. En remplaçant le volume de bois produit en forêt publique par celui de la forêt privée, les propriétaires forestiers ont un intérêt grandissant à reboiser pour accentuer la production. Le couvert forestier explose, si bien que les éclaircies pratiquées sont accueillies favorablement par Mère Nature. Entre chaque récolte, les producteurs forestiers, finalement reconnus comme de véritables professionnels, s'abreuvent des principes de la sylviculture d'adaptation et sèment des essences mieux adaptées aux chan-

gements climatiques. Les pousses d'avenir pullulent et contribuent à faire foisonner la biodiversité. Le besoin de récolter du bois en forêt publique diminue et le gouvernement parvient à atteindre les objectifs d'aires protégées et de protection de la biodiversité établis dans le Plan nature 2030. Le caribou forestier chante son allégresse et retrouve son territoire; son abondance est telle que la chasse est autorisée. On ne pourra jamais nous empêcher de rêver...

À moins qu'un futur dystopique n'attende nos boisés? Des changements climatiques qui abîment nos arbres, des espèces exotiques qui évincent nos érables, des pressions sociales qui se traduisent par des réglementations abusives et une guerre commerciale qui nous appauvrit en nous empêchant de vendre notre bois à juste prix se liguent contre les forestiers. L'avenir de la forêt privée se trouve probablement entre ces deux visions extrêmes.

La refonte du régime forestier amène son lot de nouveaux défis et d'opportunités qui conditionneront les forêts de demain. Est-ce possible que le gouvernement s'attelle à nous donner un coup de main en forêt privée? Est-ce utopique d'espérer que cette aide vienne renforcer le principe de la résidualité?

Peu importe nos doléances envers la forêt publique, il est de notre responsabilité de veiller à l'avenir de nos forêts privées, comme nous l'avons déjà si bien fait par le passé. C'est pourquoi je vous invite à vous joindre à moi pour approfondir la réflexion et participer aux discussions lors de notre prochain congrès. Ensemble, déterminons un avenir de la forêt privée qui nous ressemble. 



GAÉTAN BOUDREULT

PRODUCTEUR FORESTIER ET PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION
DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC



DOMINION & GRIMM

PORTES OUVERTES

16,17 ET 18 MAI

VENDREDI 16 MAI ET SAMEDI 17 MAI
DE 9H À 16H30

DIMANCHE 18 MAI
DE 9H À 14H

Visitez notre usine et magasin de Victoriaville et rencontrez nos équipes de partout à travers le Québec. Prix spéciaux, tirages, nourriture et plaisir sont au menu!

📍 1000, Rue de Lacadie, Victoriaville, QC

**VENEZ VOIR
NOS
NOUVEAUTÉS**



UN PLAN CONJOINT QUI FAIT LA RENOMMÉE DE LA FILIÈRE ACÉRICOLE

En septembre 1989, 10 pionniers de la mise en marché collective du sirop d'érable ont rédigé ce qu'on connaît dans le milieu agricole sous le nom de « plan conjoint ». Quelques mois plus tard, ce coffre à outils pour l'encadrement du marché du sirop d'érable et sa production a été approuvé par référendum par 84 % des acériculteurs et acéricultrices, et homologué officiellement le 28 février 1990. Nous célébrons en 2025 le 35^e anniversaire de cette étape historique qui a changé le visage de la filière acéricole.

Depuis, trois outils de mise en marché collective se sont ajoutés : la réserve stratégique mondiale de sirop d'érable, l'agence de vente et le contingentement de la production acéricole.

Désormais, les conditions de vente du sirop d'érable en vrac sont négociées collectivement et un prix stable est assuré pour les producteurs et productrices acéricoles. Notre organisation encadre les volumes de production pour qu'ils suivent la demande locale et internationale. Et les acériculteurs et acéricultrices assument ensemble un approvisionnement prévisible en mettant en réserve les inventaires non vendus.

Le résultat? Trente-cinq ans plus tard, on voit maintenant des milliers d'hommes et de femmes qui vivent de l'acériculture à temps plein. Le secteur acéricole a fait du chemin depuis 1990. Entre 2002 et 2022, les ventes

de sirop d'érable sont passées de 52,9 millions de livres à 178,8 millions de livres. Entre 2008 et 2025, le prix du sirop d'érable de catégorie Doré est passé de 2,29 \$ à 3,36 \$ la livre.

Cette année est aussi l'occasion de souligner les 20 ans d'investissement en recherche et en promotion des produits de l'érable. C'est la contribution financière des Producteurs et producteurs acéricoles du Québec qui a permis à des centaines de chercheurs d'améliorer les connaissances sur les bienfaits de l'érable. Notre promotion générique sur les marchés mondiaux contribue également au développement de ces marchés et donc à l'augmentation des exportations de produits de l'érable.

Dans les 35 dernières années, ce sont des centaines d'hommes et de femmes qui se sont impliqués dans le syndicalisme acéricole. Je veux saluer tous ceux et celles qui ont donné de leur temps pour réfléchir, discuter et débattre de notre mise en marché collective. Le magnifique véhicule que sont les PPAQ ne pourrait pas exister sans vous. Que ce soit en vous impliquant comme administrateur de votre syndicat ou tout simplement en participant aux assemblées régionales, votre présence est essentielle à notre vie démocratique.

Nous avons fait des pas de géant dans les 35 dernières années, mais il nous reste encore beaucoup à faire. Les menaces tarifaires américaines créent de l'incertitude dans notre industrie, comme dans toute l'économie. Le développement de l'acériculture en forêt publique est essentiel pour notre avenir à moyen et long terme. Notre système de classement doit être plus efficace pour faire face à l'augmentation de la production de sirop d'érable. Pour les prochaines années, je vous souhaite à tous et toutes d'être animés par autant de solidarité, de passion et de vision que l'ont été nos prédécesseurs. 



LUC GOULET
PRÉSIDENT DES PRODUCTEURS
ET PRODUCTRICES ACÉRICOLES DU QUÉBEC

HAM-NORD, QC

PORTES OUVERTES

★ 16 - 17 MAI ★

DE 9H00 À 16H00



LE RENDEZ-VOUS DES ACÉRICULTEURS!

L'EXPERTISE ET L'INNOVATION AU SERVICE DE VOTRE ÉRABLIÈRE.

NOUVEAU



Découvrez nos produits et nos nouveautés lors de notre événement portes ouvertes, les 16 et 17 mai 2025. Rencontrez nos experts, discutez de vos projets et obtenez une soumission personnalisée sur place.

Escomptes exclusives offertes durant l'évènement!

**NOUVEAUTÉS • MEILLEURS PRIX DE L'ANNÉE •
NOURRITURE ET RAFRAÎCHISSEMENTS GRATUITS**

H₂O INNOVATION: 201, 1^{re} Avenue, Ham-Nord, QC G0P 1A0
(819) 344-2288 | erabliere@h2oinnovation.com | www.h2oinnovation.net



INVITATION AU CONGRÈS DE LA FPFQ



Le congrès annuel de la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) se déroulera les 29 et 30 mai prochains. Cette année, le Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie et le Syndicat des producteurs de bois du Centre-du-Québec sont les hôtes de cet événement qui aura lieu à l'Hôtel Gouverneur de Trois-Rivières. La journée des conférences du 29 mai, sous le thème « L'avenir de la forêt privée », sera l'occasion pour plus d'une centaine de délégués représentant les producteurs de la forêt privée et plusieurs intervenants du milieu d'aborder les innovations et les changements futurs en forêt privée.

Vous pouvez vous inscrire par courriel à bois@upa.qc.ca, par téléphone au 450 679-0540, poste 8201, ou sur foretprivee.ca dans la section À propos/AGA et congrès annuel. Nous vous attendons nombreux! 

SONDAGE AUPRÈS DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

Plusieurs enquêtes ont été réalisées au cours des 50 dernières années pour suivre l'évolution des motivations et des activités des propriétaires forestiers québécois. La FPFQ renouvelle cette démarche, en partenariat avec le Groupe AGÉCO et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF). Un peu plus de 6 100 propriétaires forestiers à travers la province ont été sollicités par courrier pour participer à l'*Enquête auprès des propriétaires forestiers québécois 2025*. Leurs réponses sont essentielles pour permettre aux organisations œuvrant en forêt privée et au gouvernement de répondre aux attentes de tous les propriétaires forestiers. Nous comptons sur leur participation! 



MEMPROTEC
Fabricant d'osmose pour érablières

**PORTES
OUVERTES**
CHESTERVILLE

5133, de la Plaisance GOP 1J0

16-17
MAI

 **ÉQUIPEMENTS
EN DÉMONSTRATION**

 **MEILLEURS PRIX
DE L'ANNÉE**

Nouvelle
configuration
d'osmose

MemPro
3000 HD à
12 000 HD-SS




Autoformation structurée

Forêt, carbone et compensation : fondements et enjeux

Durée 3h30 (avec attestation)

Coût: 249\$ + taxes

FORMATION EN LIGNE : FORÊT, CARBONE ET COMPENSATION

La formation « Forêt, carbone et compensation » propose une approche complète pour comprendre les fondamentaux de la séquestration du carbone en forêt. En trois heures et demie, les participants découvriront les grands principes de la gestion du

carbone, l'impact des perturbations naturelles et des interventions humaines, ainsi que les actions sylvicoles augmentant les stocks de carbone. Cette formation aborde aussi les démarches compensatoires applicables au secteur forestier, les critères de sélection d'un projet, et explore les opportunités offertes par les marchés du carbone.

Développée par le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie (CERFO) en collaboration avec plusieurs organismes, dont la FPFQ, cette autoformation accessible en ligne est une occasion à saisir pour les propriétaires forestiers et les professionnels du secteur. <https://bit.ly/3Efo6DY> 

GUERRE COMMERCIALE AVEC LES ÉTATS-UNIS

Le 1^{er} mars 2025, le président Trump a ordonné une enquête sur toutes les importations de bois d'œuvre. Le secrétaire au Commerce aura jusqu'au 26 novembre 2025 pour déterminer si des quotas et des droits de douane sont nécessaires pour protéger la sécurité nationale. De plus, le 4 mars 2025, le gouvernement américain a annoncé des tarifs douaniers de 25 % sur tous les produits forestiers avant de les suspendre. Néanmoins, la menace perdure, car le président Trump a même fait allusion à des tarifs réciproques avoisinant les 250 %.

Rappelons que depuis avril 2017, le conflit du bois d'œuvre force les scieries canadiennes à payer des tarifs douaniers. Les taux sont révisés annuellement et atteignent pour l'instant 14,40 %, alors que les droits antidumping de 7,66 % s'ajoutent aux droits compensateurs de 6,74 %. 

FARMA® T6



– Un petit dans la cour des grands

FARMA T6 est une remorque forestière moderne et compacte. Nos clients souhaitaient une grue plus longue sur la remorque T6, notre plus petit modèle de remorque forestière. La nouvelle conception renforcée de l'estrade renforcée permet à la remorque de prendre en charge une grue de 5 mètres et une force de levage de 560 kg en extension maximale.

Avec cette nouvelle configuration, la remorque T6 est désormais une alliée solide et flexible sur le terrain.

FARMA T6 peut être équipée de grues C 3.8 à C 5.0. Les remorques FARMA T7 et T8 ont également été repensées et sont désormais compatibles avec des grues jusqu'à C 6.3.


AGENT:

Équipements Picken inc • Waterloo, Québec
www.picken.ca

www.forsmw.com    

FÉLIX 4 ROUES



FÉLIX 6 ROUES



REMORQUE FORESTIÈRE avec roue motorisée



TREUIL FORESTIER



PORTE OUTIL TÉLÉCOMMANDÉ sur chenille Moritz



75 hp



90 l/min
300 bar



Prise de force
mécanique



4x prop.
2x noir/black



Avec treuil de 7,5 tonnes



Pour broyage forestier

NOUVEAU PM TRAC GÉNÉRATION 38

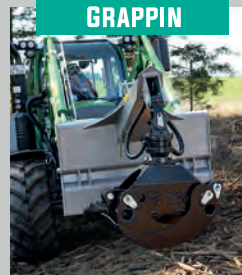


Le tracteur multifonctions Pm Trac de la nouvelle génération 38 est conçu et optimisé, grâce à sa conception unique en son genre, pour une utilisation dans l'agriculture et la sylviculture, mais aussi l'entretien paysager.

- Moteur de 205, 253 ou 292 ch
- Transmission à variation continue à dérivation de puissance variaDRIVE jusqu'à 50 km/h (vitesse de déplacement max. avec régime moteur réduit)
- Système hydraulique de 160 l/min à 210 bar (en option 200 l/min ainsi que PowerPack supplémentaire directement sur la prise de force de la boîte de vitesses)
- Nouveau logiciel et nouveaux terminaux de commande à écran tactile pour la commande de la machine



Poste inversé



se fixe sur le chargeur
ou sur attelage 3 points
à l'arrière du tracteur

Aussi importateur des produits :



www.youtube.com/@GESPROEquiment

Un Pro au service des Pros
gesproequiment.com | info@gesproequiment.com

819 372-6392

35^e ANNIVERSAIRE DU PLAN CONJOINT

Le 28 février 1990 marque un moment historique pour l'industrie acéricole avec l'entrée en vigueur du plan conjoint des producteurs acéricoles. Quelques mois plus tôt, lors d'un référendum, 84 % des acériculteurs et acéricultrices du Québec avaient voté « OUI » pour son adoption officielle.

Cette victoire ne s'est pas faite sans adversité. Il a fallu près de 25 ans et quatre tentatives pour concrétiser cette importante avancée. Nombreux étaient ceux qui rêvaient d'une mise en marché collective afin de rééquilibrer les rapports commerciaux entre producteurs et acheteurs, tout en stabilisant les prix et en uniformisant les conditions de travail. Pour y parvenir, ils ont dû s'unir, dépasser leurs divergences et adopter une vision commune, portée par un esprit syndical fort.

Grâce à ce plan conjoint, des règlements peuvent maintenant être établis et les conditions de mise en marché sont négociées collectivement. Cela inclut les modalités de paiement aux producteurs, la quantité de sirop d'érable mise en

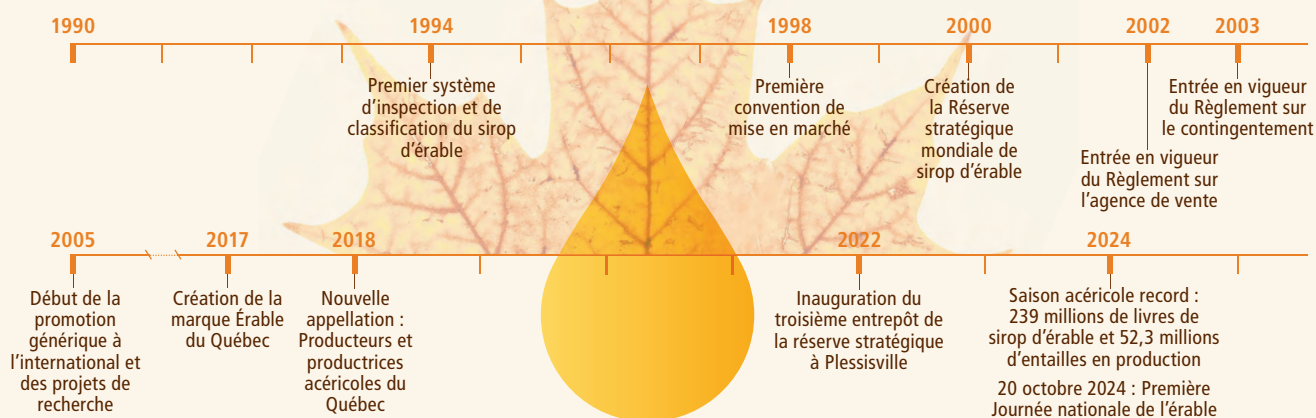
marché, l'émission de contingents et les conditions de vente aux acheteurs.

Au cours de ces dernières années, le secteur acéricole s'est structuré et renforcé, donnant naissance à des avancées majeures, telles que la Réserve stratégique mondiale de sirop d'érable et le développement de nouveaux marchés où rayonnent les marques génériques Maple from Canada et Érable du Québec.

Si devenir producteur acéricole à temps plein et en faire sa profession était un parcours du combattant avant la mise en marché collective, aujourd'hui, il existe de nombreuses régions au Québec où l'acériculture est devenue la principale production agricole.

Il y a de quoi être fier! Trente-cinq ans et une pandémie mondiale plus tard, les 13 500 producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) célèbrent avec joie l'anniversaire de leur plan conjoint – un modèle de solidarité et de résilience – ainsi que 20 ans de recherche et de promotion de l'érable au Québec et à l'international.

LES GRANDS JALONS



En cette année de grandes festivités, les PPAQ ont élaboré une programmation aux couleurs et aux saveurs de l'industrie acéricole.

Parmi les activités phares qui se tiendront un peu partout au Québec, nous retrouvons notamment les lancements de saison 2025 et 2026, un concours de dessin intitulé « Un temps des sucres magique » dans les écoles primaires, un atelier exclusif de fabrication de chocolats à l'érable avec la chef chocolatière et ambassadrice de l'érable Nancy Samson, l'identification de producteurs d'acer et d'acerum sur le site Web Érable d'ici, des visites guidées éducatives de la Réserve stratégique mondiale de sirop d'érable, ainsi que des participations aux foires agricoles et des portes ouvertes dans les érablières dans les régions

acéricoles pour souligner la Journée nationale de l'érable. L'année se conclura en beauté avec l'assemblée générale semi-annuelle et une célébration toute spéciale pour la quatrième édition du Gala acéricole.

Ces festivités témoignent de la vitalité et de la fierté des PPAQ. Elles célèbrent non seulement les réussites des 35 dernières années, mais aussi l'avenir prometteur d'une industrie qui continue d'innover et de rayonner à travers le monde. Grâce à la solidarité et à l'engagement de tout un secteur, l'acériculture québécoise s'impose aujourd'hui comme un modèle de gestion collective et durable.

Ensemble, les acériculteurs et acéricultrices poursuivent leur mission : défendre leurs intérêts et faire briller l'érable et ses produits, ici comme ailleurs. 

BILAN DE LA MISE EN MARCHÉ DU BOIS DE LA FORÊT PRIVÉE

2024

CASSIE VIDAL

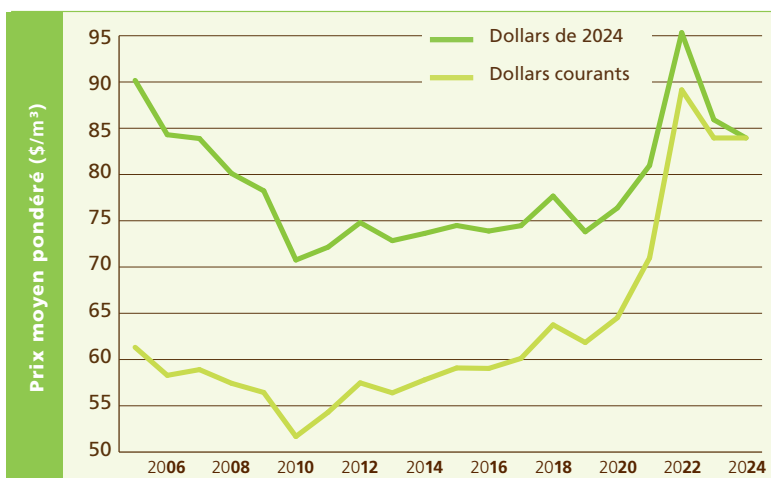
M. SC., ÉCONOMISTE FORESTIÈRE, PPFQ

Entre janvier et décembre 2024, les producteurs forestiers visés par les 13 plans conjoints de producteurs de bois du Québec ont mis en marché environ 6,4 Mm³ de bois, toutes essences confondues. En 2024, 75 % des livraisons de bois en provenance de la forêt privée ont été destinées aux usines de sciage, 11 % aux usines de panneaux et autres utilisations, 12 % aux usines de pâtes et papiers ainsi que 3 % aux usines de biomasse.

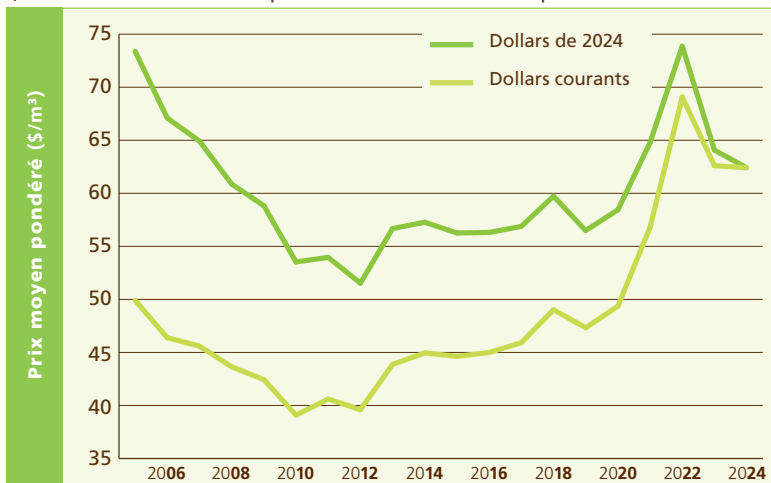
Globalement, 70 % du bois mis en marché provenait d'essences résineuses, alors que les feuillus représentaient 30 % du volume des livraisons. Le volume total mis en marché a augmenté de 7,3 % par rapport à 2023. Ces volumes ne tiennent pas compte de la récolte de bois de chauffage estimée à 1,8 Mm³ chaque année.

La valeur du bois mis en marché en 2024 est évaluée à 539 M\$ (+36 M\$), ce qui représente une hausse de 7,2 % par rapport à l'année précédente. En 2024, le revenu total des producteurs, soit la valeur du bois livré à l'usine moins la somme consacrée au transport et aux contributions aux plans conjoints, s'est chiffré à 400 M\$ (+26 M\$), en hausse de 7,0 %.

Évolution du prix moyen pondéré payé pour le bois de la forêt privée
(estimation de la valeur à l'usine incluant les frais de transport)

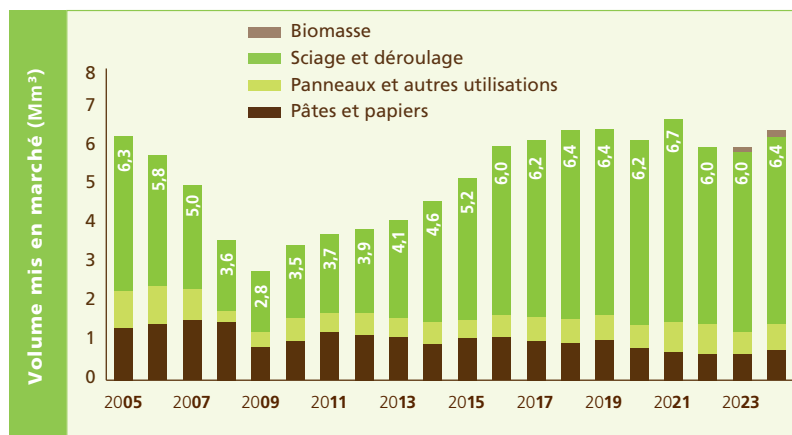


Évolution du prix moyen pondéré payé pour le bois de la forêt privée
(estimation de la valeur au producteur excluant le transport et les contributions)



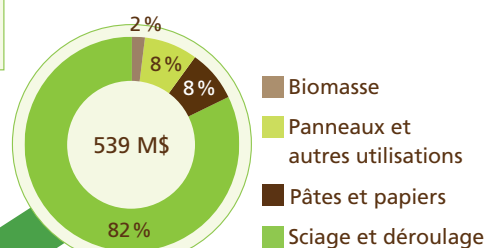


Évolution des livraisons par les producteurs de la forêt privée

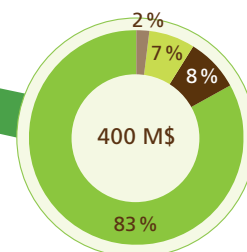


Valeur totale du bois mis en marché par les producteurs forestiers du Québec

Valeur totale aux usines



Valeur totale aux producteurs



Volume de bois mis en marché en 2024 par les producteurs de la forêt privée (m³)

Plan conjoint	Biomasse	Pâtes et papiers	Sciage et déroulage	Panneaux et autres utilisations	Total en 2024	Proportion de la mise en marché	Total en 2023	Variation annuelle
Abitibi-Témiscamingue	900	0	211 600	266 600	479 000	7 %	321 200	49 %
Bas-Saint-Laurent	35 700	115 600	1 154 400	64 100	1 369 900	21 %	1 315 000	4 %
Beauce	17 500	109 100	797 000	0	923 600	14 %	905 300	2 %
Centre-du-Québec	37 400	40 800	139 100	21 100	238 400	4 %	217 200	10 %
Côte-du-Sud	1 000	54 500	348 900	0	404 400	6 %	350 600	15 %
Gaspésie	0	9 700	158 200	5 800	173 700	3 %	108 500	60 %
Gatineau	900	10 500	50 000	55 800	117 200	2 %	94 100	25 %
Laurentides et Outaouais	0	20 700	133 100	68 500	222 300	3 %	182 500	22 %
Mauricie	66 500	8 700	234 000	46 200	355 500	6 %	316 800	12 %
Pontiac	0	13 400	34 800	31 500	79 700	1 %	75 400	6 %
Québec	19 700	98 500	692 700	30 900	841 700	13 %	853 100	-1 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 600	9 300	195 200	90 500	297 500	5 %	337 900	-12 %
Sud du Québec	0	276 800	636 900	0	913 700	14 %	901 900	1 %
Forêt privée du Québec	182 300	767 500	4 786 000	680 900	6 416 600	100 %	5 979 400	7 %

Note : Les facteurs de conversion utilisés pour produire les données peuvent varier d'une région à l'autre.

Se référer aux données réelles de chaque syndicat ou office pour plus de précision.

Exclut les ventes des grands propriétaires à leur usine.

Sources : Syndicats et offices de producteurs forestiers Compilation : Fédération des producteurs forestiers du Québec

L'ÉRABLE ROUGE, UN ARBRE SOUS-ESTIMÉ



Gracieuseté des PPAQ



J.M. POMERLEAU INC.

Vente et installation de matériel électrique neuf et recy
110, 1^{re} Avenue, Saint-Martin, Qc, G0M 1B0
418 382-5392

www.jmpomerleau.com

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU COLLABORATION SPÉCIALE

Si, pour plusieurs, l'érable à sucre est, sans conteste, le roi des érablières, l'érable rouge, surnommé « la plaine », n'est pas en reste. Il pousse partout, il offre un rendement équivalent pour la production de sirop et il a l'avantage de déplaire à la livrée des forêts, cette chenille qui ne fait qu'une bouchée de certaines érablières.

Vente de Mini engins de chantiers fiables et abordables pour vos projets



MINI CHARGEUR À
PARTIR DE
9995 \$



MINI PELLE À
PARTIR DE
9995 \$



TERRAVENTURE INNOVATION



IMPORT DISTRIBUTION SERVICE

1085 RUE DES MUGUETS, ST-PIERRE ILE D'ORLÉANS, QC, G0A 4E0

☎ **418.474.0288 - 866.218.8006**

LEITE, Kubota et Briggs & Stratton sont des marques enregistrées, propriétés de ces compagnies respectives.



PASCAL PAQUET
ING PNP
PRÉSIDENT

leite
CANADA

LIVRAISON PARTOUT AU QC
www.leite-canada.ca

228939

C'est du moins le constat que dresse l'acériculteur Steve Cadorette. L'érablière qu'il exploite, située dans la Seigneurie Joly-De Lotbinière, est composée à parts égales d'érables à sucre et d'érables rouges. Et il est loin de s'en plaindre.

Il est vrai que la sève de l'érable rouge est plus abondante et moins sucrée que celle de l'érable à sucre, relève M. Cadorette. « Mais au bout du compte, on fait du sirop pareil », laisse-t-il tomber.

« Selon une étude réalisée sur deux ans aux États-Unis pour comparer le rendement en sirop entre l'érable à sucre et l'érable rouge, il n'y aurait pas de différence significative », souligne l'ingénieur forestier Thierry Le Blanc-Fontaine, qui œuvre aux Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ).

« Avec les hauts vacuums et les systèmes d'osmose inversée qui sont assez répandus maintenant, on est capables de faire de très bons sirops avec de bons rendements », ajoute-t-il.

Au goût, la différence est toutefois notable, relève Steve Cadorette, entre un sirop produit en majorité avec de la sève d'érable rouge comparé à celui qui provient d'érables à sucre.

Les proportions des espèces d'érables varient d'une forêt à l'autre. Il n'y a pas de composition idéale, selon l'ingénieur forestier Thierry Le Blanc-Fontaine.



Gracieuseté des PPAQ



Gracieuseté de Steve Cadorette

L'érablière de Steve Cadorette est composée à parts égales d'érables rouges et d'érables à sucre.

« IL N'Y A PAS DE COMPOSITION IDÉALE. IL Y A DES FORÊTS QUI ONT JUSTE DES ÉRABLES À SUCRE, D'AUTRES JUSTE DES ROUGES OU LES DEUX. »

– THIERRY LE BLANC-FONTAINE, INGÉNIEUR FORESTIER

Le type d'érable a effectivement un effet sur le goût du sirop, qui se décline en de nombreuses saveurs, confirme Thierry Le Blanc-Fontaine. Mais plusieurs autres facteurs, comme la période de la récolte

ou la quantité de microorganismes dans l'eau, peuvent influencer le résultat final. « La sève, c'est de l'eau qui est puisée dans le sol, dit-il. Si le sol est plus calcaire ou ferreux, il va y avoir une différence. »

L'érable rouge a l'avantage de déplaire à la livrée des forêts, cette chenille qui ne fait qu'une bouchée de certaines érablières.



Gracieuseté des PPAQ

DES LIGNES SOLIDES, DES RÉSULTATS FIABLES



Distribution d'énergie •
Ligne souterraine •
Plantage de poteaux •
Poste de transformation •
Émondage et éclairage •

Président
SÉBASTIEN HOULE
514.260.3030

Directeur général
BENOIT DUHAMEL
514.442.2023





Gracieuseté de Steve Cadorette

L'érable à sucre est considéré par plusieurs comme le roi des érablières.

MALADIES ET INSECTES

L'un des avantages de taille de l'érable rouge est d'être boudé par la livrée des forêts. Cette chenille peut dévorer toutes les feuilles d'un arbre en quelques semaines, en cas d'épidémie, souligne Thierry Le Blanc-Fontaine.

L'érable à sucre a moins de chance, car il figure parmi les préférences végétales de cet insecte indigène.

L'acériculteur Steve Cadorette affirme que l'érable rouge est présent en grand nombre dans la forêt Seigneurie Joly-De Lotbinière, située dans la région de Chaudière-Appalaches. « On se dit, entre producteurs, qu'on est chanceux, fait-il valoir. Si la chenille passe, on va être moins attaqués. »

Son bois étant un peu plus mou, l'érable rouge est toutefois plus à risque d'être atteint par la carie des arbres, causée par certains champignons.

« La carie attaque aussi d'autres sortes d'arbres, mais elle fait pourrir le cœur des érables rouges, souligne l'ingénieur forestier. L'érable à sucre est plus résistant à ce pathogène. »

Steve Cadorette souligne en outre que le bois plus mou de l'érable rouge fait en sorte qu'il résiste moins bien à l'entaillage. « On doit y aller plus doucement et ne pas cogner le chalumeau trop fort pour ne pas blesser l'arbre et toucher à son cœur, qui est plus gros que celui de l'érable à sucre, relève-t-il. Il faut bien connaître les essences. »

ARBRES DIFFÉRENTS

Bien que semblables, les deux types d'érables peuvent entre autres être différenciés par leurs bourgeons et leurs feuilles. Par exemple, l'érable rouge est caractérisé par ses fleurs rouges (bourgeons) qui apparaissent avant les feuilles au printemps et ses feuilles à trois lobes distincts.

Autres différences : l'érable rouge pousse autant dans les sols humides que dans les milieux secs, tandis que l'érable à sucre s'impose dans les emplacements riches et bien drainés. Le premier a une longévité d'environ 100 ans, tandis que celle-ci atteint 200 ans pour le deuxième.

« Les deux espèces cohabitent bien, souligne l'ingénieur forestier. Mais l'érable à sucre est plus résistant et plus fort. Il domine souvent l'érable rouge sur le meilleur site [sol riche et bien drainé], tandis que celui-ci pourrait prendre le dessus dans un milieu plus humide et moins riche. »

L'érablière exploitée par Steve Cadorette, qui compte 19 000 entailles, comporte justement plusieurs « buttons » et cuvettes. L'érable à sucre trône sur les premiers, tandis que les érables rouges ont adopté les deuxièmes, dit-il.

Thierry Le Blanc-Fontaine souligne que les proportions des espèces d'érables varient d'un endroit à l'autre. « Ça dépend de l'historique du site et des aménagements qui ont pu être réalisés pour favoriser l'érable à sucre, note-t-il. Il n'y a pas de composition idéale. Il y a des forêts qui ont juste des érables à sucre, d'autres juste des rouges ou les deux. »

Au bout du compte, rappelle-t-il, l'important, dans une érablière, c'est de conserver le plus possible d'essences compagnes pour favoriser la santé des sols et de l'écosystème. 🌱

HYBRIX



1 844 643-6439
www.hybrix.ca

PASSIONNÉS ACÉRICOLES,
vous avez survécu à la saison, **BRAVO!**
Pour la prochaine, enlevez-vous du stress, commandez vos tôtes et barils à l'avance.

Nos contenants sont fabriqués au Québec en résine alimentaire certifiée FDA et plus :

• Abordables • Fiables • Durables
On serait fous de s'en passer!



DUCAR

ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

						
À onduleur 4 000W		DUCAR.CA  VOTRE MAGASIN EN LIGNE VISITEZ WWW.DUCAR.CA				
						
15 000W						
			électrique			
						
			électrique			
						



Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/DucarCanada

Consultez le www.ducar.ca pour trouver un marchand près de chez vous.

Sans frais : 1 800 463-4398 | Courriel : info@ducar.ca

(*) Les prix n'incluent pas les taxes, l'assemblage et la livraison. Les offres, les photos, les prix et les spécifications sont sujets à modifications sans préavis. Contactez votre marchand local.

CHOIX DES ARBRES POUR AMÉLIORER LA VIGUEUR ET LA QUALITÉ D'UNE ÉRABLIÈRE

GUILLAUME MOREAU, PH. D., DÉPARTEMENT DES SCIENCES DU BOIS ET DE LA FORÊT DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
FRANÇOIS GUILLEMETTE, ING.F., M. SC., ET STEVE BÉDARD, ING.F., M. SC.,
DIRECTION DE LA RECHERCHE FORESTIÈRE, MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

Afin d'optimiser la santé et la qualité des arbres dans une érablière, il est souvent indispensable de procéder à des coupes partielles. Ce travail sylvicole vise généralement à augmenter la proportion d'arbres vigoureux présentant une meilleure croissance et un risque réduit de mortalité.

Ce type de coupe repose toutefois sur une sélection minutieuse des arbres à récolter ou à préserver, généralement réalisée par le marquage préalable des arbres, une activité connue sous le nom de martelage. Quels sont les meilleurs critères à prendre en considération?

LES SYSTÈMES DE CLASSIFICATION ACTUELS

Des systèmes de classification des arbres ont été mis au point et appliqués depuis plusieurs décennies pour faciliter la sélection des arbres à abattre. Le premier, créé dans les années 1980, est un système hybride basé sur la vigueur des arbres feuillus et la qualité du tronc utilisant les classes I (vigoureux, de qualité), II (vigoureux, défectueux), III (faible vigueur, de qualité) et IV (faible vigueur, défectueux). Le second système, élaboré dans les années 2000, repose principalement sur des indices de carie dans les arbres et permet d'indiquer la priorité de récolte selon un code de classification MSCR : M pour Mourant, S pour Survivant, C pour Conserver et R pour Réserve.

DES DONNÉES DE VALIDATION

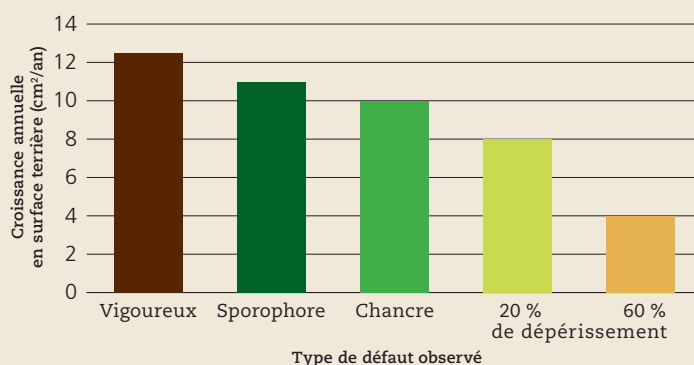
Les informations sur l'évolution des arbres, y compris leurs défauts, après des coupes de jardinage sont collectées tous les cinq ans dans des réseaux d'expérimentation (depuis 1983) et de suivi scientifique (depuis 1995) dirigés par la Direction de la recherche forestière du ministère des Ressources naturelles et des Forêts. L'analyse de ces données, recueillies sur des milliers d'arbres, a permis d'identifier les catégories de défauts responsables des variations les plus importantes dans l'accroissement, le taux de survie ou la dégradation des érables à sucre et des bouleaux jaunes au Québec. Les effets de plusieurs catégories de défauts sur la

croissance et la survie des arbres ont été confirmés. Parmi les plus courants figurent les chancres, les champignons (sporophores), les fentes, les blessures mécaniques ou biologiques, les déformations du tronc, la présence de pourriture, les défauts d'élagage et le dépérissement du houppier.

L'IMPORTANCE DU DÉPÉRISSEMENT

Le type de défaut qui explique les plus grandes variations de probabilité de survie et d'accroissement est le dépérissement du houppier (figure 1). Par exemple, un dépérissement en cime de 20 % a pour effet de doubler la probabilité de mortalité et de diminuer le potentiel d'accroissement de 36 % sur un horizon de 25 ans, alors qu'un dépérissement en cime de 50 % multiplie la probabilité de mortalité par quatre et diminue le potentiel d'accroissement de 60 %. Le dépérissement augmente aussi la probabilité de développer de la carie et des chancres (figure 2). Évidemment, le dépérissement du houppier est directement lié au potentiel photosynthétique des arbres, ce qui peut expliquer son lien étroit avec la vigueur. Il importe de noter qu'il ne faut pas que le dépérissement, qui est détecté par la mort des branches exposées à la pleine lumière, se confonde avec l'élagage naturel des branches basses ou la défoliation temporaire causée par une épidémie d'insectes.

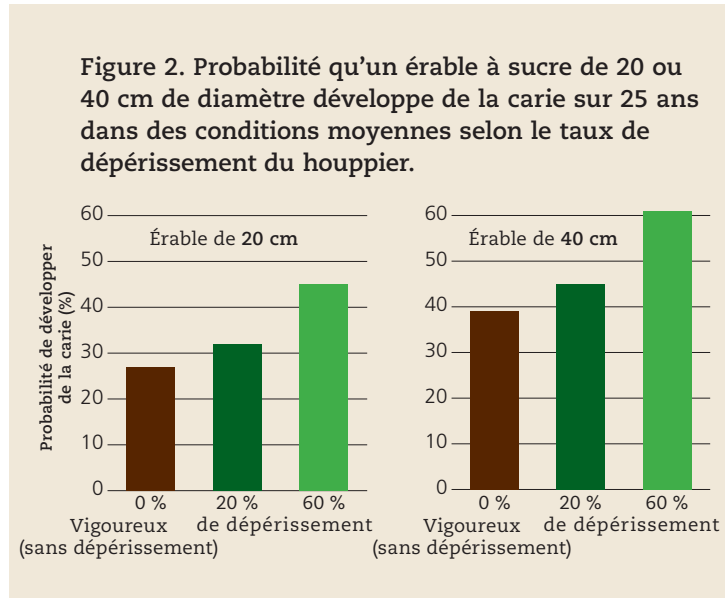
Figure 1. Taux de croissance annuelle en surface terrière (cm^2/an) d'un érable à sucre de 40 cm de diamètre dans des conditions moyennes selon le type de défaut observé.



La présence d'un chancre ou d'un sporophore (champignon) sur le tronc explique aussi les différences significatives dans nos indicateurs de vigueur de l'érable à sucre et du bouleau jaune, mais leur ampleur est un peu moindre. Par exemple, la présence d'un chancre a comme effet de doubler la probabilité de mortalité sur un horizon de 25 ans, alors que la présence d'un sporophore l'augmente de moitié. Il est important de noter que la présence des autres catégories de défauts décrites plus haut n'aidait pas à expliquer la survie et l'accroissement lorsque le dépérissement du houppier et la présence de chancres et de sporophores étaient pris en compte. Il ne serait donc pas nécessaire de considérer ces catégories additionnelles de défauts pour évaluer la vigueur dans nos érabières.

UN NOUVEAU SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES ARBRES

Basée sur l'ensemble des résultats, la simulation d'un nouveau système de classification des arbres pour le martelage de l'érable à sucre et du bouleau jaune (figure 3) a été réalisée dans une partie des blocs d'expérimentation de la coupe de jardinage. Ce système de classification simplifié, basé principalement sur le dépérissement du houppier, augmente la rentabilité des récoltes de 17 % par rapport aux systèmes actuels (I-II-III-IV et MSCR). Il permet une meilleure identification des arbres non



vigoureux, mais surtout, des arbres non vigoureux qui ont maintenu une qualité sciage (priorité 1), ce qui améliore la vigueur des peuplements tout en augmentant la rentabilité de la récolte. Des résultats comparables ont également été observés lors de véritables opérations de martelage lorsque ce système simplifié a été comparé à ceux qui sont utilisés en Ontario.

ÉQUIPEMENT FORESTIER VALLEE

**À PARTIR DE
7 999\$**

**À PARTIR DE
11 190\$**

**PROMO!
4 999\$**

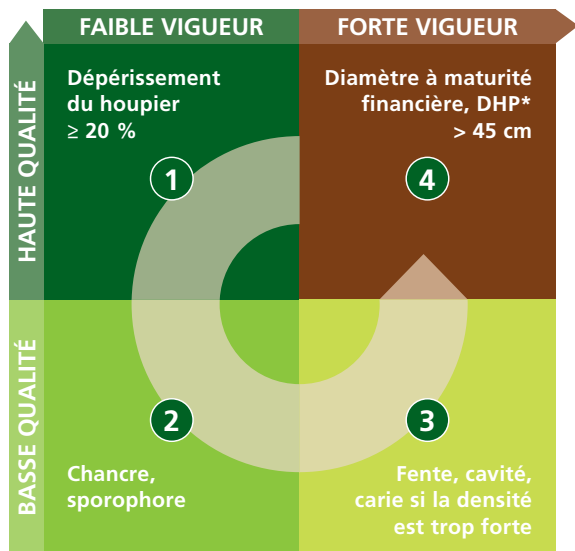
1825 RTE 222, ST-DENIS-DE-BROMPTON
VISITEZ NOTRE SITE WEB POUR PLUS DÉTAILS

WWW.VALLEEFORESTRYEQUIPMENT.COM

(800) 577-2722

228224

Figure 3. Ordre général de priorité de récolte proposé pour facilement maximiser la vigueur du peuplement résiduel parmi l'érable à sucre et le bouleau jaune.



● **Priorité de récolte**

*Note : La priorité 4 fait référence au concept de diamètre à maturité financière (DMF) pour la production de bois d'œuvre pour des arbres vigoureux et de belle qualité, soit ceux d'un diamètre à hauteur de poitrine (DHP, à 1,3 m du sol) généralement supérieur à 45 cm pour l'érable à sucre et le bouleau jaune.

Lors de la mise en œuvre, en plus de tenir compte de l'ordre de priorité de récolte, il faut veiller à maintenir la diversité des espèces compagnes et à favoriser leur régénération au sein du peuplement. Des ajustements peuvent également être nécessaires, comme l'augmentation de la priorité de récolte des arbres ayant atteint ou dépassé le diamètre à maturité financière (DMF, priorité 4) pour des raisons financières, ou, au contraire, la suppression de cette quatrième priorité lorsque le contexte ne s'y prête pas, notamment dans les érablières à vocation acéricole. Pour ces dernières, il est important de noter que le dépérissement du houppier est actuellement le seul défaut lié au rendement à l'entaille. Le système de classification simplifié basé principalement sur le dépérissement du houppier pourrait ainsi avoir de nombreux bénéfices pour les érablières à vocation acéricole. Premièrement, récolter les arbres avec un houppier dépérissant pourrait améliorer à la fois le potentiel acéricole et la vigueur des peuplements. Deuxièmement, une meilleure identification des arbres au houppier dépérissant, mais de qualité sciage, pourrait permettre d'augmenter la rentabilité des récoltes en bois d'œuvre sans augmenter l'intensité de la récolte ou l'utilisation d'un DMF. Cette question, importante pour la conciliation entre l'acériculture et la production de bois d'œuvre, fera l'objet de nos prochaines études sur l'aménagement des érablières.

Ainsi, l'évaluation du dépérissement du houppier joue un rôle clé dans l'estimation de la vigueur des arbres. Son utilisation prioritaire lors du choix des arbres à récolter ou à conserver lors d'une coupe partielle aide à maximiser la vigueur du peuplement résiduel. 



Chesterville, Qc
 Réginald Desharnais 819-460-4048
 Médéric Desharnais 819-460-8893
 chaulagekomatec2022@hotmail.com
 www.chaulagekomatec.com

 Suivez nous



- › Service d'épandage de chaux
- › D'avril à novembre
- › Plusieurs régions du Québec
- › Petits et gros projets
- › Chaux certifiée BNQ



- › Remorque de transport en forêt
- › Formule clé en main incluant la commande de chaux et son transport



- › F4 Dion équipé d'une benne de 3 tonnes
- › Adapté à tout type de terrain
- › Système de soufflerie couvrant jusqu'à 75' de façon uniforme

Nous avons à cœur la santé de vos érables!



NOUS OFFRONS :

- Reconstruction et remise à neuf d'évaporateurs au bois
- Transformation & service de réglage fin du procédé Goudrel - BHE
- Vente d'équipements d'érablière NEUFS & USAGÉS
- Expertise acéricole
- Installation de tubulure
- Entaillage, Fuites, Désentaillage

DSD STARS

TOLE INOX

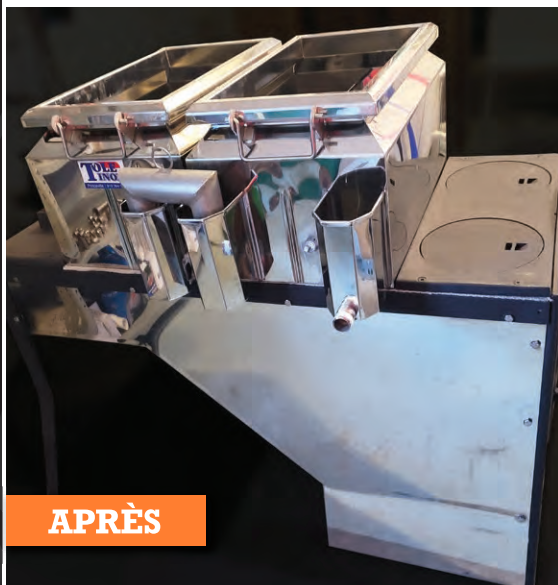
BHR EXPERTS

Nous sommes commerçants dans la région de Portneuf & Capitale Nationale.

* Pour trouver un marchand de votre région, référez-vous au catalogue 2025 ou au www.dsdstars.com/marchands



AVANT



APRÈS

POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOTRE ENTREPRISE :

WWW.ENTREPRISESBCC.CA | 367-383-6774 | [@BCC Acéricole](https://www.facebook.com/BCCAcéricole)

Goudrel BHE

MODIFICATION D'ÉVAPORATEUR AU BOIS

- Installation d'un contrôle de tirage FIELD
- Installation d'un magnehelic DWYER 0-0.25
- Installation d'un thermomètre de souche
- Installation d'une clé de souche sur mesure au besoin
- Installation d'un ventilateur FANTECH avec contrôleur
- Installation d'un manifold sur mesure au besoin
- Remplacer briques réfractaires de la chambre à combustion au besoin

- Modification de l'évaporateur pour créer une deuxième chambre à combustion
- Service de réglage fin du procédé Goudrel - BHE



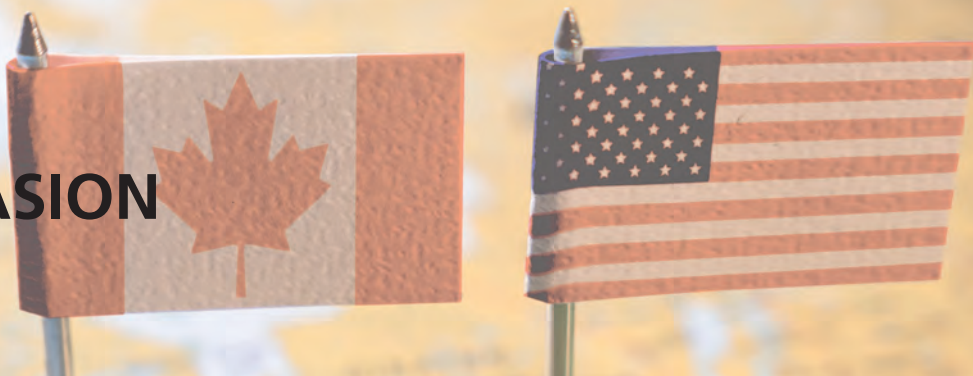
Venez découvrir notre forum. C'est GRATUIT !
www.lessucrriers.com

Vous désirez plus d'info ? Contactez-nous via le forum !



www.youtube.com/@goudrelle1

LA CRISE, UNE OCCASION À SAISIR



JOËL VAUDEVILLE,
DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS DES PPAQ

« Il ne faut jamais gaspiller une bonne crise. » Cette célèbre expression, souvent attribuée à Winston Churchill, prend tout son sens dans le contexte actuel de tensions commerciales entre le Canada et les États-Unis, qui menacent plusieurs secteurs économiques du Québec. Parmi les industries les plus touchées, celle du sirop d'érable, dont la majorité des exportations est destinée au marché américain, se retrouve dans une incertitude grandissante quant à l'imposition de droits de douane. Face à cette situation, les acteurs de la filière acéricole redoublent d'efforts pour explorer de nouvelles stratégies et garantir la stabilité du secteur.

VERS UNE DIVERSIFICATION DES MARCHÉS

En 2024, 65 % du sirop d'érable québécois prenait le chemin des supermarchés de l'Oncle Sam. Une quantité importante pour une valeur totale de près de 450 millions de dollars canadiens, néanmoins inférieure à la moyenne des exportations québécoises de matière ligneuse, lesquelles atteignaient 87 % en 2023 pour 360 millions de dollars. Malgré tout, ce pourcentage reste en deçà du niveau des exportations de sirop d'érable d'il y a une vingtaine d'années; à cette époque, 80 % du commerce international du sirop d'érable du Québec dépendait de la demande américaine.

Dans un contexte où la diversification des marchés devient cruciale, les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) multiplient les efforts pour ouvrir d'autres débouchés et renforcer la résilience du secteur acéricole. L'association a d'ailleurs déjà bien implanté la marque « Maple from Canada » au Royaume-Uni, en Allemagne, au Japon et en Australie, contribuant à accroître la notoriété de l'érable canadien à l'international. Le marché français est maintenant dans la mire, cette fois sous une marque bien connue d'ici : « Érable du Québec », qui met de l'avant l'origine, la qualité et le savoir-faire québécois afin de mieux résonner auprès des consommateurs francophones.

LA RÉSERVE STRATÉGIQUE DE SIROP D'ÉRABLE

Outre la diversification des marchés, le conflit tarifaire actuel met en lumière un autre défi de taille : le financement de la Réserve stratégique mondiale de sirop d'érable. En cas d'imposition de droits de douane, les inventaires, détaillés à 45 millions de litres de sirop d'érable au mois de février 2025, risqueraient d'augmenter, ce qui pourrait réduire les paiements aux producteurs et productrices acéricoles. En effet, le sirop d'érable qui se trouve à la réserve n'est payé à une entreprise acéricole que lorsqu'il est vendu à un acheteur autorisé. Cependant, grâce à ses propriétés de conservation, le sirop d'érable peut être entreposé sans perte de qualité, offrant ainsi un levier stratégique non négligeable pour pallier une baisse temporaire de la demande.

Depuis sa mise en place, il y a maintenant 25 ans, la réserve stratégique a été entièrement soutenue par les producteurs et productrices. Maintenir des inventaires de sirop d'érable dans trois entrepôts au Québec ne se fait pas sans frais. Une situation qui soulève des questions, alors que toute la filière, et même l'industrie mondiale du sirop d'érable, ainsi que les consommateurs profitent des bienfaits d'un approvisionnement stable des marchés.

UN REPOSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

Bien que la menace de barrières tarifaires représente un risque pour le secteur acéricole québécois, la fermeture du marché américain peut également constituer une occasion d'accélérer la marche vers la diversification des marchés d'exportation et de renforcer les mécanismes de stabilisation de l'industrie. Les producteurs et productrices, appuyés par les instances gouvernementales, devront ainsi adapter leurs stratégies pour préserver la position du Québec en tant que leader mondial de sirop d'érable. 

Pourcentages de ventes/exportations du sirop d'érable québécois aux États-Unis entre 2000 et 2024

EN PROPORTION	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
États-Unis	81 %	83 %	77 %	78 %	76 %	76 %	77 %	76 %	73 %	71 %	66 %	66 %	65 %
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
	66 %	64 %	64 %	62 %	62 %	62 %	63 %	60 %	61 %	64 %	62 %	65 %	

SOURCE : PPAQ

PORTES OUVERTES

aux acériculteurs

16-17 mai de 9 h à 16 h

DSD STARS



Conférences
16-17 mai



Visites guidées



Dégustations



Tirages



Repas



Rafrâichissements

10h
et
13h

Valoriser son érablière : innovation,
diversification et entrepreneuriat
par Jean-Étienne Poirier
Anthropologue, auteur et vulgarisateur
La Fièvre des Sucres - Podcast

11h15

Farmblox
• Nouveauté 2025-2026
• Opération et rendement de
1500 capteurs au même endroit
par Mark Pritz

14h15

Nettoyage et entretien ECOVAP
par David Bédard, Tôle Inox



Rendez-vous au :

2515 ch de l'Aéroport,
Thetford Mines, QC

dsdstars.com/portes-ouvertes



International

Fabricant de chalumeaux, adaptateurs, tubulures, maître-lignes, sellettes, connecteurs DSD STARS



228875



BHR
EXPERTS



Portes ouvertes

- ✓ Équipements en démo
- ✓ Promotions
- ✓ Conférences d'Experts
- ✓ Hot-dogs offerts sur place
- ✓ Ambiance festive et familiale

ON VOUS ATTEND

Vendredi 16 mai
Samedi 17 mai
8 h à 17 h

CDL ST-LAZARE
257, route 279,
St-Lazare-de-Bellechasse

ÉCONOMISEZ
GROS

**LES MEILLEURS
PRIX DE L'ANNÉE!**

Journées RÉGIONALES *de l'après-sucres*

Nous vous invitons cordialement
à nous rejoindre dans l'un de
nos magasins CDL.

- 
- ✓ **Promotions et repas
offerts sur place!**

Samedi 26 avril 2025

8 h à 14 h - CDL ROXTON & SHEFFORD

Jeudi 1^{er} mai 2025

8 h à 16 h - CDL THETFORD
13 h à 20 h - CDL LA GUADELOUPE

Vendredi 2 mai 2025

13 h à 20 h - CDL WARWICK
13 h à 20 h - CDL ST-JACQUES
13 h à 20 h - CDL STE-MARIE
13 h à 20 h - CDL HAUT ST-LAURENT

Samedi 3 mai 2025

8 h à 16 h - CDL LOURDES
8 h à 16 h - CDL MONT-LAURIER
8 h à 16 h - CDL PORTNEUF

Jeudi 8 mai 2025

13 h à 20 h - CDL ST-GABRIEL
13 h à 20 h - CDL CABANO

Vendredi 9 mai 2025

8 h à 16h30 - CDL EASTERN ONTARIO
13 h à 20 h - CDL WESTERN ONTARIO
13 h à 20 h - CDL STE-AURÉLIE
13 h à 20 h - CDL SAWYERVILLE
13 h à 20 h - CDL ST-QUENTIN
13 h à 20 h - CDL L'ISLET

Samedi 10 mai 2025

8 h à 16 h - CDL CENTRAL ONTARIO
8 h à 16 h - CDL LANARK COUNTY
8 h à 16 h - CDL MÉGANTIC
8 h à 16 h - CDL ACADIE